

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, – Ministère de l'Économie - le 24 janvier 2020

Valdelia et la direction des achats de l'État signent pour la première fois une convention nationale pour la collecte et le traitement des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) de tous les services de l'État et de ses établissements publics.

Michel Grévoul, directeur des achats de l'État et Arnaud Humbert-Droz, président exécutif de l'éco-organisme Valdelia, ont signé ce-jour une convention interministérielle pour la gestion des déchets d'éléments d'ameublement professionnels.



Crédit photo : SG- Bercy- Gezelin Gree

Dans le cadre d'un engagement fort de l'État en faveur de l'économie circulaire, le recours aux structures de l'ESS conventionnées par Valdelia sera privilégié, pour favoriser le réemploi et la réutilisation. Les mobiliers professionnels usagés dirigés vers les centres de traitement respecteront, quant à eux, un taux de recyclage.

L'utilisation des services de Valdelia permettra aux services de l'État d'atteindre 6 objectifs :

- Harmoniser les pratiques de traitement des déchets sur tout le territoire national, DROM-COM compris, jusque-là géré de manière individuelle
- Réduire les coûts de gestion des déchets
- Contribuer à la préservation des ressources et à la limitation des déchets en favorisant le réemploi, la réutilisation et le recyclage du mobilier professionnel.

- Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Disposer d'une traçabilité garantie sur le devenir des déchets d'éléments d'ameublement collectés auprès des services de l'État et s'appuyer sur un reporting consolidé permettant le pilotage et la mesure de l'efficacité du recours de la filière agréée, notamment dans ses dimensions sociale et environnementale.

CONTACT PRESSE

Marion ELISE
Valdelia
Chargée de Communication & RP
07 84 10 14 68
marion.elise@valdelia.org
www.valdelia.org

À propos de Valdelia :

Eco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire depuis 2013, Valdelia est né de l'association d'industriels pour organiser la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement non ménagers (DEA non ménagers). Financée par une éco-contribution affichée sur le prix de vente de tout mobilier professionnel neuf, la filière Valdelia propose des services de proximité à très forte valeur ajoutée auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des mobiliers usagés. Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques ainsi qu'à une obligation légale.

Site web : www.valdelia.org

À propos de la direction des achats de l'État :

La direction des achats de l'État (DAE) est une direction interministérielle placée auprès du ministre de l'Action et des comptes publics.

Elle définit, sous l'autorité du Premier ministre, la politique des achats de l'État, à l'exception des achats de défense et sécurité, et s'assure de sa mise en œuvre après concertation avec les ministères.

Site web : <http://www.economie.gouv.fr/dae>